

Former à la gestion de la multiculturalité et à l'éducation à la diversité

Massimo Bortolini

Abstract in English

This case study concerns an initial training experience on multiculturalism and diversity in the school environment. The programme aims to provide adequate tools for tutors in charge of training teachers of fundamental, primary and secondary education.

This experience took place within the new decree, on initial training, by the Ministry of Education.

Abstract in italiano

Questo caso studio riguarda un'esperienza di formazione alla multiculturalità e diversità nell'ambiente scolastico. Il programma mira a fornire gli strumenti necessari agli educatori incaricati di formare gli insegnanti dell'educazione di base, primaria e secondaria. Questa esperienza è inserita nel nuovo decreto sulla formazione iniziale dal Ministero dell'educazione belga.

1. Le projet

1.1 Description du projet

En 2000, un décret du Ministère de l'Education rendait obligatoire un cours abordant la diversité culturelle dans la formation initiale des enseignants. Le CBAI a, en collaboration avec l'Université de Liège, la formation des professeurs des Hautes Ecoles qui auraient en charge ces cours théorique (15h) en première année de formation et de pratique professionnelle (24h) en deuxième année. Un module de dix journées a ainsi été proposé à une centaine de professeurs toutes disciplines confondues. Suite à cette formation, 6 journées de suivis sur des thématiques proposés par les enseignants ont été organisés.

1.2 Quand et combien de temps : structure et étapes du projet

La préparation de l'action a été finalisée au 31 mars 2001.

La formation s'est déroulée entre 01/04/2001 et 31/12/2001

60 journées de formation ont eu lieu, réparties en 7 groupes de formation, pour un total d'environ 100 participants réguliers.

La suivi de formation (01/01/2002 – 31/06/2002) s'est passée en 6 journées de rencontres/échanges autour de pratiques et de thématiques proposées par les enseignants.

1.3 Lieu et contexte

A la suite des actions menées par le CBAI en collaboration avec l'Université de Liège, en matière de formation des enseignants à la communication interculturelle, le Cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur, a sollicité le CBAI afin de participer à un programme de formation d'enseignants du supérieur pédagogique en vue d'intégrer au curriculum de formation des futurs enseignants l'éducation à la diversité culturelle, dans le cadre de la réforme de l'enseignement supérieur pédagogique. Le choix politique de la Ministre est pour nous d'autant plus important

qu'il peut être interprété comme l'aboutissement d'un long chemin que nous avons démarré à l'occasion des expériences-pilotes d'éducation interculturelle soutenues dès la fin des années '80 par la Commission Européenne. Sans négliger la formation continue des enseignants, nous avons dès ce moment jugé indispensable d'insérer une dimension interculturelle à la formation des futurs enseignants. Comment imaginer, en effet, qu'un enseignant puisse gérer un groupe hétérogène s'il n'y a jamais été préparé.

Il s'agissait là d'une reconnaissance, d'une part du travail effectué depuis plusieurs années, mais d'autre part aussi de la prise en compte de recommandations émises de longue date par divers experts en éducation quant à la nécessité d'une formation initiale spécifique en cette matière.

1.4 Target

La formation était destinée aux départements pédagogiques des Hautes-Ecoles et plus particulièrement aux enseignants titulaires des cours de diversité culturelle chargés de former les futurs enseignants des niveaux maternel, primaire et secondaire inférieur. Il est signalé que la formation n'était pas obligatoire.

1.5 Méthodologie

Le Décret prévoyait 13 compétences à développer pour les futurs enseignants sur lesquelles nous avons pu baser notre formation:

- Mobiliser des connaissances en sciences humaines pour une juste interprétation des situations vécues en classe et autour de la classe et pour une meilleure **adaptation aux publics scolaires**.
- Entretenir avec l'institution, les collègues et les **parents d'élèves** des relations de partenariat efficaces.
- Etre informé sur son rôle au sein de l'institution scolaire et exercer la profession telle qu'elle est définie par les textes légaux de référence.
- Maîtriser les savoirs disciplinaires et interdisciplinaires qui justifient l'action pédagogique.
- Maîtriser la didactique disciplinaire qui guide l'action pédagogique.
- **Faire preuve d'une culture générale importante afin d'éveiller l'intérêt des élèves au monde culturel.**
- Développer les **compétences relationnelles** liées aux exigences de la profession.
- Mesurer les enjeux éthiques liés à sa pratique quotidienne.
- Travailler en équipe au sein de l'école.
- Concevoir des dispositifs d'enseignement, les tester, les évaluer et les réguler.
- **Entretenir un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique** passé et à venir.
- Planifier, gérer et évaluer des situations d'apprentissage.
- Porter **un regard réflexif sur sa pratique** et organiser sa formation continuée.

Pour les idées-forces et les objectifs que nous avons pour préparer les enseignants à donner les cours de 1ère année (15h) et 2ème année (24h) voir annexe 1 et annexe 2 en *Deepening material*.

IDÉES-FORCES DES COURS DE 15h

CE QU'ON VEUT	CE QU'ON NE VEUT PAS
<p>Passer d'une perception MENACE à une perception RESSOURCE.</p> <p>Expérimenter le fait d'être désarçonné par la déconstruction d'une représentation. Bousculer des stéréotypes.</p> <p>Favoriser la construction d'un regard personnel sur la diversité culturelle.</p> <p>Toucher les étudiants « en plein cœur » et « en pleine raison ».</p> <p>Se décentrer pour communiquer avec/dans la différence, sans exclure.</p>	<p>Enfermer le cours dans des contenus préemballés et des démonstrations toutes faites.</p> <p>Imposer une lecture de la diversité culturelle à travers les yeux du formateur (pas de « clé sur porte »).</p> <p>Renforcer des préjugés. Stigmatiser des communautés.</p> <p>Externaliser la différence (la différence, c'est toujours l'affaire de l'autre...).</p>

OBJECTIFS DES COURS de 15h :

- S'interroger sur soi en tant que personne, en tant que porteur d'héritages, en tant que porteur de projets. Apprendre à se décentrer.
- Identifier quelques éléments qui participent à la construction de l'identité.
- Placer l'estime de soi au centre du métier de l'enseignant.
- Construire et déconstruire les concepts de culture(s), d'identité personnelle, sociale et culturelle.
- Disqualifier une lecture ethnique simpliste des différences culturelles.
- Être conscient de la relativité dans le temps et dans l'espace de ses options et positions personnelles. Apprendre qu'il existe des systèmes de références différents selon les milieux de vie.
- Prendre conscience du caractère dynamique de l'identité et de la culture.
- Prendre conscience de ses attitudes face à la différence et des inquiétudes qu'elle engendre. Identifier les zones sensibles de son propre cadre de référence. Identifier des zones sensibles dans d'autres cadres de référence.
- Lutter contre les stéréotypes racistes et/ou culturels. Sensibiliser à la discrimination sociale. Développer la capacité à reconnaître les préjugés et les comportements discriminatoires chez soi-même et chez les autres.
- Motiver et impliquer les étudiants dans l'éducation à la diversité. Développer un vocabulaire commun en matière d'éducation à la diversité.
- Examiner de manière critique les contentieux historiques liés au contexte de l'immigration en Belgique.
- Placer l'éducation à la diversité dans un contexte européen et mondial.

IDÉES-FORCES DES COURS DE 24h

CE QU'ON VEUT	CE QU'ON NE VEUT PAS
<p>Déconstruire des évidences, ébranler des représentations du monde monoculturelles et ethnocentriques. (Former les étudiants à se poser des questions.)</p> <p>Travailler l'implicite (« c'est évident », « ça va de soi »...).</p> <p>Aborder la question des mécanismes de défense et de survie identitaire.</p> <p>Connais-toi toi-même/décentration.</p> <p>On est agi par nos héritages <u>et</u> on agit sur eux : dialectique du JE et du NOUS.</p> <p>Les questions sont universelles. Les réponses sont culturelles.</p> <p>Apprendre à vivre la diversité dans une forme d'« incertitude non inquiète ».</p> <p>Pour répondre aux besoins de la diversité, il faut développer des pratiques différenciées. Donner « la même chose à tous » ne suffit pas.</p> <p>Eviter le piège du « catalogue » des Bantous, des Chinois, des Turcs...</p>	<p>Un cours sur l' « autre » et sa différence, qui ne tiendrait pas compte de la nécessité première de s'explorer soi-même en tant que porteur de fausses évidences.</p> <p>Un cours qui ne mettrait en évidence que la diversité ethnique et qui passerait à côté d'autres dimensions fondamentales (dimension sociale, dimension de genre et d'orientation sexuelle, dimension du handicap...).</p> <p>Un « débat de l'écran témoin » permanent, qui entretiendrait des discussions sans fin, souvent stériles, telles que « pour ou contre le port du foulard »...</p>

OBJECTIFS DES COURS de 24h :

- L'étudiant sera amené à se décrire comme sujet et objet de culture(s), par exemple à décrire ses habitudes, sa trajectoire familiale, ses appartenances, ses références...
- Il pourra verbaliser certains conditionnements culturels et les commenter.
- Il sera amené à prendre conscience des limites dans lesquelles il fait ses choix.
- L'étudiant sera capable de se décentrer par rapport à son système de référence, de chercher une logique dans d'autres systèmes socioculturels, de démasquer des illusions d'évidences.
- Il sera capable de prendre du recul par rapport à ses propres réflexes identitaires et ethnocentriques.

- Il sera sensibilisé à une grille de lecture du monde mettant en évidence que les questions sont universelles et que les réponses qui y sont données sont culturelles.
- Il sera capable d'observer et d'écouter le point de vue d'une personne dont les références culturelles sont différentes des siennes.
- L'étudiant portera un regard critique sur le système scolaire, les valeurs dominantes dont il est porteur dans ses normes, ses pratiques et ses outils.

Le programme de la formation a été révisé en fonction des évaluations des cinq premières sessions.

- Jour 1 - Balisage et mise en contexte de l'éducation à la diversité.
Clarification de nos différents cadres de référence :
la relation pédagogique entre identités et socio-cultures.
- Jour 2 - Regard sur l'immigration en Belgique : lectures sociologiques et historiques de la relation pédagogique au public scolaire contemporain.
- Jour 3 - Les codes implicites : la relation pédagogique vue sous l'angle du langage non verbal, des représentations du temps et de l'espace.
- Jour 4 - Communication interculturelle : mises en situation et échanges autour de la compétence de décentration (comment se regarder soi-même en train d'interpréter le monde ?).
- Jour 5 - Lecture psychologique des stratégies identitaires développées par les élèves et par les enseignants.
- Jour 6 - Exemple de curriculum de pédagogie interculturelle, développé à l'ISELL de Liège.
- Jour 7 - Echange de nos pratiques du cours de 15h et de 24h.
- Jour 8 - Dissonances cognitives : la langue comme outil de décentration.
Pistes pour l'enseignement du français langue étrangère et seconde.
- Jour 9 - A CLASSROOM OF DIFFERENCE : un exemple de programme d'éducation à la diversité ciblant les 15-20 ans.
- Jour 10 - Compléments de contenus (à négocier). Evaluation de la formation.

En parallèle ou suite à la formation, le cours A de première année (Approche théorique de la diversité culturelle) a été dispensé par certains des enseignants participants et a pu faire l'objet d'**échanges de pratiques/de bilans** entre les participants. Le suivi de formation a notamment permis de préciser les besoins concrets exprimés par les enseignants et de confronter/clarifier différents points de vue éthiques, conceptuels et méthodologiques autour de la diversité culturelle.

Pour le cours B de deuxième année (Education à la diversité culturelle), outre le processus de formation proprement dit, les échanges entre participants ont abouti à

une réflexion globale sur la conception du cours et à la rédaction de quelques **propositions pédagogiques** à mettre en œuvre dans les groupes B.

Ces propositions de **balises** et ces exemples de séquences didactiques ont essentiellement pour objectif d'attirer l'attention des enseignants sur une série de **pièges à éviter** autour de thématiques sensibles. Le processus de formation et sa concrétisation en propositions visent également à créer un **background commun** au quelque cent personnes qui en auront bénéficié : cette construction collégiale a pu contribuer à une certaine cohérence dans les priorités/les méthodes et donner des repères à ceux qui en ont exprimé la nécessité.

1.6 Auteurs, placement et réseaux

Le projet a été décidé et financé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur. Il a été réalisé conjointement par le CBAI et le CIFFUL de l'Université de Liège, et plus précisément par Massimo Bortolini, Dany Crutzen, Juan Latorre et Dina Sensi.

Des collaborateurs occasionnels – issus d'université et d'écoles supérieures – sont intervenus en fonctions des thématiques.

2. CONSEILS POUR UNE ÉVALUATION

2.1 Points de force

2.1.1 La perspective de l'organisation

L'intérêt de ce projet du point de vue des organisateurs est d'avoir pu compter sur :

Une décision politique qui s'est concrétisée dans un texte organisant la formation initiale des enseignants.

Un investissement en temps apprécié par les enseignants qui doivent concevoir les nouveaux cours. **Nécessité de prendre le temps** (thématiques « sensibles »). Il s'est donc installé au fil du temps une confiance et une connivence permises par la méthode de travail et l'aspect concret des apports pédagogiques et didactiques.

La possibilité de développer théories et pratiques. **Richesse des échanges** entre collègues.

La visibilité et la reconnaissance de l'importance de la thématique dans le cursus.

L'élaboration progressive de **balises communes, en inter-réseaux, en inter-disciplines et en inter-régions.**

2.1.2 La perspective d'Interculture map

Si l'on reprend ce qui avait été mis en avant lors de la définition d'une action interculturelle à retenir dans le cadre de ce projet, les sept points énoncés (voir note suite à la rencontre de Sasso Marconi sont rencontrés).

Au-delà de ce fait factuel, il nous semble que la manière de travailler induisait une pratique interculturelle tant entre :

les « formateurs » et les enseignants suivant le cursus de formation : il a fallu comprendre la culture scolaire, la culture propre à chacun des lieux (réseaux libre et officiel ont des approches différentes de la diversité), tenir compte des cultures individuelles dans l'élaboration des contenus et aussi dans la manière quasi permanente d'adapter contenu et méthodes aux publics ;

les enseignants eux-mêmes : les difficultés relationnelles, les oppositions de valeurs, voire les personnalités en présence ont servis de « laboratoire interculturel », il était possible d'utiliser cet espace pour mettre en pratique non pas uniquement les outils et

la didactique proposés, mais aussi d'expérimenter des manières d'être en relation, de négocier et de collaborer sur base de visions complètement différentes du monde.

Il nous semble qu'une expérience comme celle-ci n'a pas d'intérêt si elle ne met pas en pratique ces dimensions d'intervention dans la formation elle-même. On risquerait d'en rester sinon à un simple transfert de savoirs, utile mais insuffisant. Or, ces différentes journées ont montré comment entrer en relation concrète, suivie et constructive avec l'Autre.

2.2 Points critiques

2.2.1 La perspective de l'organisation

Les constats négatifs portés sur l'expérience relèvent de l'analyse des formateurs et des évaluations des participants, ils concernent :

Les difficultés organisationnelles dans un contexte d'urgences multiples liées à l'entrée en vigueur du texte légal : **absences et abandons** en proportion parfois très importante, même parmi les participants les plus motivés et les plus satisfaits de la formation.

Le soutien fluctuant et mitigé des Directions en fonction des priorités et des périodes de l'année.

Les interrogations sur la pertinence du temps de formation en fonction du volume horaire des cours concernés ;

Les tensions dues au mode de désignation des participants :

écarts importants entre les attentes des personnes volontaires/non volontaires ;

écarts importants entre les régions (publics-cibles très différents) ;

écarts importants entre des enseignants expérimentés/novices par rapport aux thématiques abordées.

2.2.2 La perspective d'Interculture map

Il nous semble évident que sans le soutien et l'autorité d'une direction d'école un projet portant sur la promotion de la diversité dans l'école, et donc de la remise en question des évidences propre à cet univers et à son fonctionnement, n'est pas possible. Notamment en terme de temps disponible, car, comme souvent ce type de contenu est rarement prioritaire, et est souvent le premier à pâtir d'une décision de suppression.

La question du temps est par ailleurs centrale dans ce type de formation car il faut du temps pour expérimenter sur soi et sur soi dans la relation à l'autre (dans ou hors contexte de travail) ce que signifie prendre conscience de son cadre de référence, de ses évidences, de la relativité de celles-ci. Cela signifie que ce type d'initiative doit pouvoir disposer d'un temps long.

Une limite importante se trouve dans le fait que plusieurs enseignants ont perdu la charge du cours, qui a été repris par d'autres qui n'avaient

2.3. Conclusion : ce qui est "exportable" dans le projet

2.3.1 La perspective d'Interculture map

A priori, nous ne distinguerions pas les deux perspectives dans le sens où il y avait la volonté, dès le départ de ce projet, de diffuser ce qui avait été fait et de pouvoir l'insérer dans d'autres contextes et réalité en l'adaptant.

Que ce soit pour les thématiques abordées et la méthodologie choisie, nous vous renvoyons au document « Balises pour les cours de 15h et de 24h » qui reprennent tout cela en détails

3. Liens

www.cbai.be

www.restode.be : site du Ministère de l'Education qui reprend les documents relatifs au projet

www.cfwb.be : site du Ministère de la Communauté française de Belgique qui reprend tous les écoles où les cours se dispensent.